

Le sentier de la Pierre-Folle

Distance

↔ 13
km

Durée

🕒 3h30

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +464
m

Balisage

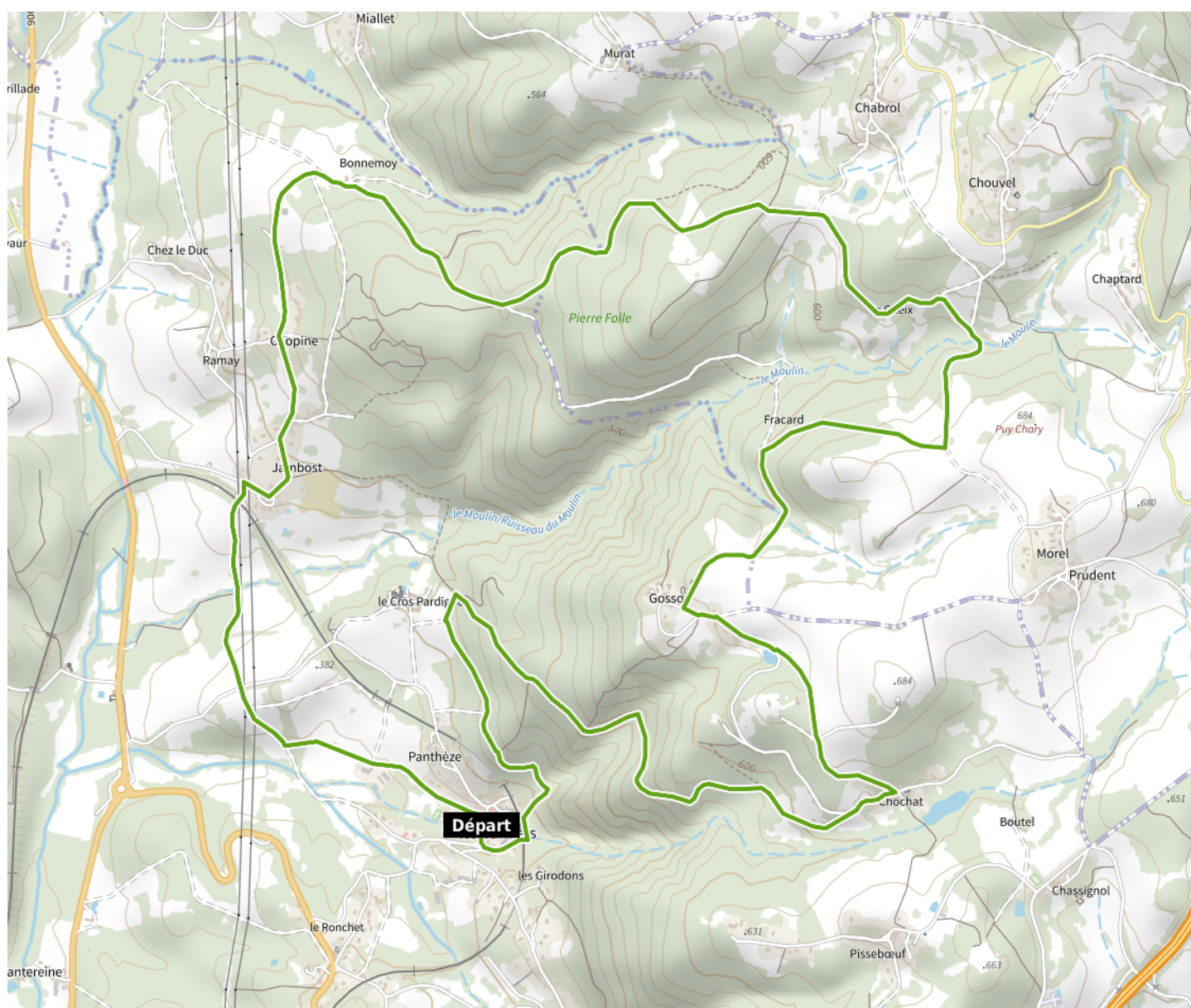
🟡 Jaune

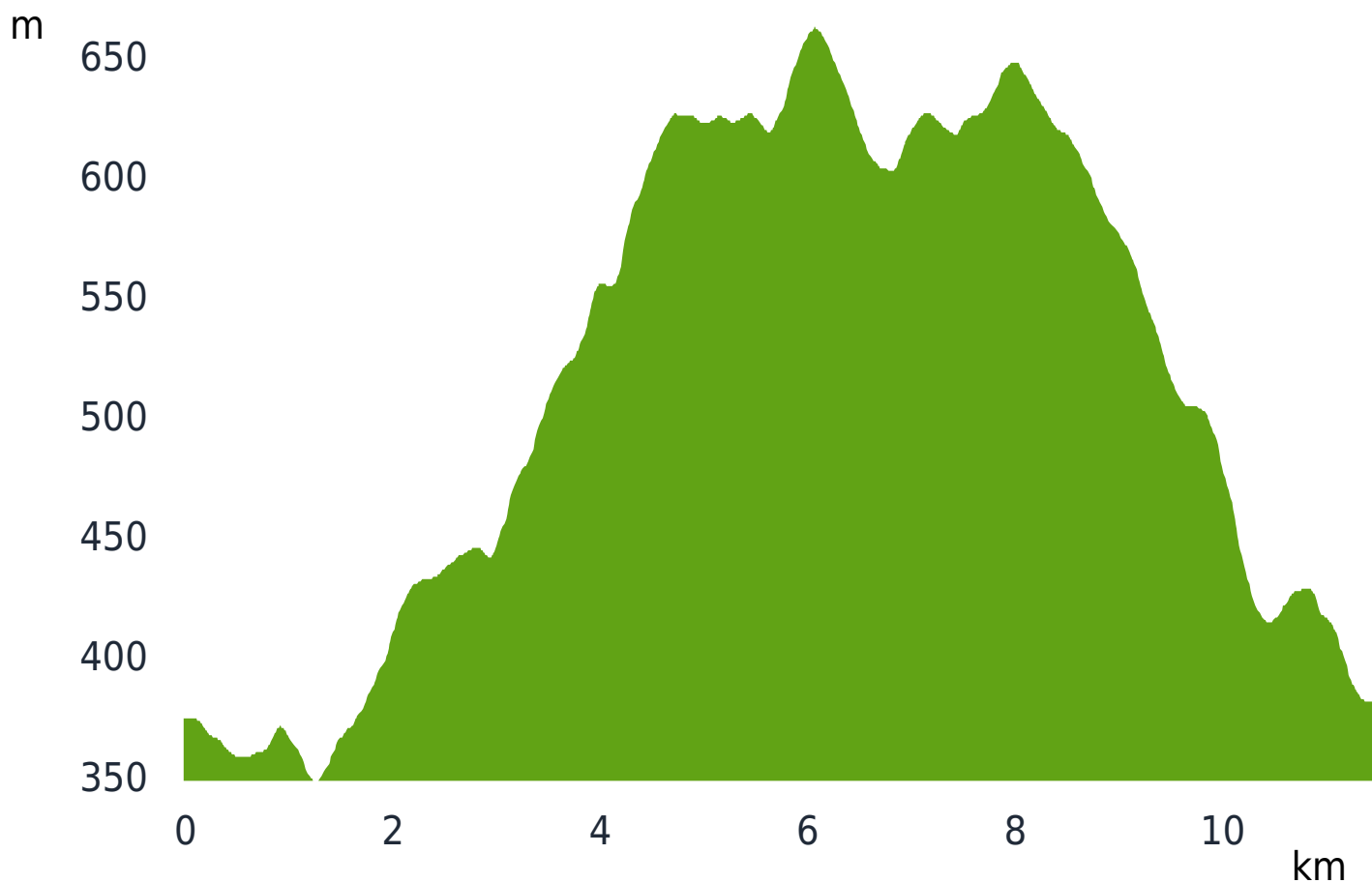


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Thiers

Adresse de départ

Chapelle des Garniers - Lieu-dit "des Garniers"
63300 Thiers

Accès au point de départ

Depuis Thiers, emprunter la D400 en direction de Vichy. Après 3km, bifurquer sur la droite en direction des Garniers.

Description du parcours

Tracé aux alentours de Thiers, aux confins de la Grande Limagne et du massif des Bois Noirs, cet itinéraire traverse des hameaux de maisons en pisé, des vergers. Il est ponctué de jolis points de vue sur les châteaux, la Comté et les massifs.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Devant la chapelle des Garniers, descendre le premier chemin goudronné à droite direction Panthèze. Quitter le village sur ce chemin qui devient gravillonné. Au hameau de Panthèze, laisser un chemin à droite et continuer tout droit. Au carrefour, suivre le chemin en montant sur la droite jusqu'à la route.

Étape 2 : Traverser la route et emprunter le chemin en face. Continuer tout droit sur ce chemin, ignorer le chemin à gauche. Passer le pont de chemin de fer. 20 m après, prendre à droite et entrer dans Jambost (vue sur le château de Mauzun et la Comté à droite). Sur la place, à la fontaine, monter à gauche sur la route. Sortir du hameau en suivant la route jusqu'à Chopine (vue sur les monts Dôme, les monts Dore, la Limagne, Maringues). Traverser le hameau.

Étape 3 : Au croisement, continuer en face vers Bonnemoy (vue sur la Comté et le massif du Sancy). Traverser le hameau. Après la grange, monter à droite. Au croisement, monter le chemin à gauche. Continuer sur le chemin principal, ignorer les sentiers à gauche. Au croisement (à la clairière, à droite, A-R Pierre-Folle, vue sur la chaîne des Puys et le Sancy : 25 min), continuer tout droit puis 150 m plus loin, à la fourche, poursuivre en face.

Étape 4 : Traverser le Cheix. 150 m après le hameau, à la patte d'oie, descendre le sentier à droite. Ignorer un chemin à gauche (vue sur la chaîne des Puys et le Sancy à droite). Au carrefour, prendre à droite. Après les maisons de Fracard, prendre à gauche le sentier jusqu'à Gosson. Dans le hameau, tourner à gauche (vue sur la chaîne des Puys et le Sancy : faire le tour de Gosson). Sortir de Gosson par la route principale, puis au virage, prendre le chemin en face. À 250 m au carrefour, descendre la route en face.

Étape 5 : Arrivé à Chochat, prendre la route à droite. À la sortie du hameau, quitter la route et emprunter le sentier sur la gauche. Continuer sur ce sentier (vue sur la chaîne des Puys et le Sancy) jusqu'au Cros Perdrigeon (vue sur le château du Cros Perdrigeon). Au carrefour, tourner à gauche sur la piste puis à la fourche tourner encore à gauche sur le chemin. Passer sous la voie ferrée, longer l'école. Tourner à droite et rejoindre le départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.